Direction Générale
de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
DGESRS Scientifique

S'inscrire dans l'enseignement supérieur

Depuis septembre 2015, l'accès à l'enseignement supérieur public du Mali (universités, grandes écoles, instituts) passe obligatoirement par la procédure de pré-inscription en ligne à travers la plateforme www.campusmali.ml.

L'ouverture de la campagne de pré-inscription est annoncée par un communiqué après la proclamation des résultats du baccalauréat.

La procédure est simple et interactive. Sur le site www.campusmali.ml, en plus des autres rubriques, vous allez remarquer deux onglets en jaune :

1- L'onglet « **Offre de formation** » où vous pouvez selon le niveau d'accès, le domaine de formation, l'établissement ou le type de diplôme, consulter les offres de formation afin de connaitre :
   - les conditions d'accès,
   - les frais d'inscription,
   - les frais pédagogiques,
   - les débouchés,
   - le calendrier annuel.

2- L'onglet « **Inscription en ligne** » où le néo-bachelier ou le candidat à l'enseignement supérieur se préinscrit par :
   - la création d'un compte personnel Campusmali,
   - la candidature aux offres de formation à travers trois (3) vœux,
   - l'envoi de la candidature (après quoi il recevra le message « ***Candidature en cours d'étude*** »).

L'intéressé recevra dans son compte Campusmali, après étude, une acceptation de l'un de ses vœux. Il devra alors :
- confirmer ce vœu qui valide sa préinscription,
- passer physiquement s'inscrire par le payement des frais d'inscription à la structure où il a été accepté.

Les établissements privés d'enseignement supérieur disposent, chacun, de leur propre procédure d'inscription.